

16

PLAN DE
SERVITUDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

BERLES MONCHEL

PLAN DE SERVITUDES

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

PLUI ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :

anteagroup

Échelle : 1/5000^m

100m

0 100 200m

100m

0 100 200m

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f

t

y

i

g

ATTENTION

Certaines servitudes ne sont pas affichées, merci de contacter leur gestionnaire :

- I3 -> GRT Gaz

- I1bis et I5 -> DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques)

Certaines servitudes ne sont pas disponibles au téléchargement sur le site de la DDTM 62.

Elles ne sont donc pas affichées :

- I6 Mines et carrières

- AR3 Magasins à poudre de l'armée et de la marine

- AR2 Poste militaire assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation

■ Limite communale

Servitudes de passage

I4 Lignes ou canalisations électriques

Ligne ou canalisation

— Ligne aérienne

PT3 Réseaux de télécommunication

— Tracé du réseau

Servitudes d'alignement

EL7 Alignement

— Routes nationales départementales ou communales

— Tracé des voies

EL1 Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

— Routes express et dérivations

T1 Chemin de fer

— Tracé des voies

Zone de protection

Servitudes d'abord ou de voisinage

INT1 Cimetières

— Cimetière

Servitudes de classement et de protection

AC1 Monuments historiques

— Monument surélevé

Zone de protection

JS1 Servitudes de protection des équipements sportifs

— Installation sportive

— Encinte

PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et réception contre les obstacles

Zone

— Zone secondaire

0 100 200m

Source : DDTM 62 (SDRIS), Service de l'urbanisme